

DÉPARTEMENT

Tarn

EPCI :

ARRONDISSEMENT

Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

Élection des membres du
bureau (Président, des vice-
présidents et autres membres)

Effectif du conseil communautaire

93

Nombre de conseillers/délégués en
exercice

93

PROCÈS-VERBAL n°1

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

(Du Président au 7^{ème} Vice-Président)

L'an deux mille vingt-trois, le vingt du mois d'avril à 9 heures, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Étaient présents les conseillers communautaires ou les délégués suivants :

Présents : AGUERRE Jean-Marc (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 3^{ème} Vice-président incluse), ALBERGE Laurent, ANGOSTO Richard, ASSIE Alain, BACOU Julien, BASTIE Jean-Luc, BATAILLER Claire, BEILLEVAIRE Eric, BERTHOMIEU Joëlle, BES Henri, BOUVIER-BELLEVILLE Sophie, BOUYSSIE Bernard, BRAYLE Sébastien, BREIL Daniel, BRETAGNE Evelyne, CARIVEN Michel, CASTAGNE-BARDI Gabrielle, CATHALAU Jean-Luc, CHARRUYER Sébastien, CHEVALIER Jennifer, CINQ Robert, CORTIJOS Boris, COSTE Solange, DA SILVA Sylvie, DE NARDI Alex, DOMENECH Thomas (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 2^{ème} Vice-président incluse), EGUILUZ Bernard, ESCAFFRE Max, ESTRADA Laurent, FABRE François, FENESTRE Fabien, FERRET Bernard, GAIRIN Guillaume, GAUSSERAND Patrice, GAY Xavier, GERAUD Nicolas, GLAUDIS Frédéric, GOURMANEL Christophe, GRANEL Marie, HARDY Christelle, HEBRARD Pascal, HERIN Christophe, JEANJACQUES Hervé, JONGBLOET François, KAOUANE Louisa, LABORIE Jean-Claude, LAGASSE Patrick, LALANDE Jean-Paul, LAPEYRE Patrice, LHERM Marilyne, LONGUEU Christian, LOYER Elisabeth, MALGOUYRES Michel, MATE Marie-Claire, MAXIMILIEN Danièle, MILLET Anne, MOLINIER Fabienne, MOLLE Jean-Marc, MONSARRAT Francis, MONTELS Marie, MOULIADE Régine, MOUSSU Anthony, NADAI-PUECH Stéphanie, NOUVIALE Peggy, PAYA Ludivine, PLANTADE Alain, PUIBASSET Pascale, RETHORE Philippe, RIBES Daniel, ROBERT-COLS Pascal, SALVADOR Paul, TERRASSIE Vincent, TERRIER Martine, TERZIEFF Jean-Brice, THOUY Clément, TRAGNE Benoît, TREGAN Lara, TURLAN Gilles (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 5^{ème} Vice-Président incluse), VAURS Isabelle, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, VERDEIL Benjamin, VERGNES François, VICENTE Béatrice, VIDAL Jonathan, YECHE Francis

Pouvoirs à un conseiller titulaire : BOMPART Jérémy à GLAUDIS Frédéric, BUSCAIL Pascal à BRETAGNE Evelyne, DA COSTA Ceu à VERDEIL Benjamin, ETIENNE Nathalie à CATHALAU Jean-Luc, Jean-Marc AGUERRE à Claire BATAILLER (à compter de l'élection du 4^{ème} Vice-Président)

Pouvoirs au suppléant : DUCOS Lucie à KLEIBER Didier, GRANGER Gwenaël à CAMALET Alain, MARIEU Ghislaine à MARIE Dominique

Absents¹ : MARTIN Thierry (excusé), TURLAN Gilles (excusé à compter de l'élection du 6^{ème} Vice-Président)

1. Installation des conseillers communautaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, président sortant de l'EPCI, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Christophe HERIN a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Madame Marie-Claire MATE reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

¹ Préciser s'ils sont excusés.

2. Election du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 88 conseillers présents dont 3 conseillers suppléants, (et 4 conseillers absents ayant donné pouvoir) et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau :

Le conseil communautaire a désigné six assesseurs :

Laurent ALBERGE, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, François FABRE, Anne MILLET, Louisa KAOUANE, Paul SALVADOR

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	92
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	9
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	79
f. Majorité absolue ²	40

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BACOU Julien	5	Cinq
GOURMANEL Christophe	73	Soixante-treize
GAUSSERAND Patrice	1	Un

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

2.7. Proclamation de l'élection du président

Monsieur GOURMANEL Christophe a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur GOURMANEL Christophe, élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 15 (quinze) vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 (quinze) le nombre des vice-présidents du conseil.

³ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 92
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 18
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 8
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 66
- f. Majorité absolue ⁴ 34

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GAUSSERAND Patrice	66	Soixante-six

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Monsieur GAUSSERAND Patrice a été proclamé(e) premier vice-président(e) et immédiatement installé(e).

⁵ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 92
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 18
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 12
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 62
- f. Majorité absolue ⁴ 32

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VERDEIL Benjamin	62	Soixante-deux

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

⁷ Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁸ Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Monsieur VERDEIL Benjamin a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Election du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 12
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 9
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 70
- f. Majorité absolue ⁴ 36

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MOULIADE Regine	70	Soixante-dix

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- e. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁰

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

⁹ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁰ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Madame MOULIADE Régine a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.

3.4. Election du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 11
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 10
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]..... 70
- f. Majorité absolue ⁴ 36

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GERAUD Nicolas	70	Soixante-dix

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹¹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹²

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

¹¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Monsieur GERAUD Nicolas a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5. Élection du cinquième vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	91
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	17
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	08
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	66
f. Majorité absolue ⁴	34

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PUIBASSET Pascale	66	Soixante-six

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹³

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	_____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	_____
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	_____
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	_____
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	_____
f. Majorité absolue ⁴	_____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

¹³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Madame PUIBASSET Pascale a été proclamée cinquième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

3.6. Élection du sixième vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 90
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 5
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 72
- f. Majorité absolue ⁴ 37

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TERZIEFF Jean-Brice	71	Soixante et onze
SALVADOR Paul	1	Un

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

¹⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹⁵ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁶

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.6.4. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Monsieur TERZIEFF Jean-Brice a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé(e).

4. Observations et réclamations ¹⁷

Néant

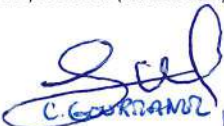
5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le lundi vingt avril deux mille: vingt six, à 11 heures 55 minutes, en double exemplaire ¹⁸ a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), le conseiller communautaire ou le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président (ou son remplaçant),

Le conseiller communautaire ou le délégué le plus âgé,

Le secrétaire

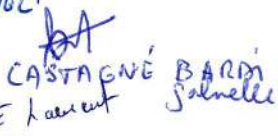

C. GOURAND

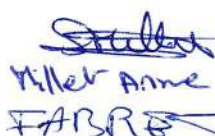
Les assesseurs,

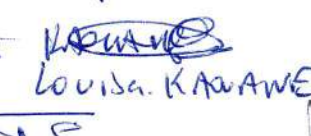

H. HENRI


C. HURIN


AUBERGE Laurent


CASTAGNE BARDI


MILLER Anne


LOUISA KARAME


FABRE


P. SALVADOR

¹⁶ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹⁷ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

¹⁸ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de l'EPCI avec un exemplaire de la feuille de proclamation des résultats de l'élection des membres du bureau. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État dans le département, le préfet.

DÉPARTEMENT

Tarn

EPCI :

ARRONDISSEMENT

Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

Élection des membres du
bureau (Président, des vice-
présidents et autres membres)

Effectif du conseil communautaire

93

Nombre de conseillers/délégués en
exercice

93

PROCÈS-VERBAL N°2

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

(7^{ème} Vice-Président)

L'an deux mille vingt-trois, le vingt du mois d'avril à 9 heures, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Étaient présents les conseillers communautaires ou les délégués suivants :

Présents : AGUERRE Jean-Marc (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 3^{ème} Vice-président incluse), ALBERGE Laurent, ANGOSTO Richard, ASSIE Alain, BACOU Julien, BASTIE Jean-Luc, BATAILLER Claire, BEILLEVAIRE Eric, BERTHOMIEU Joëlle, BES Henri, BOUVIER-BELLEVILLE Sophie, BOUYSSIE Bernard, BRAYLE Sébastien, BREIL Daniel, BRETAGNE Evelyne, CARIVEN Michel, CASTAGNE-BARDI Gabrielle, CATHALAU Jean-Luc, CHARRUYER Sébastien, CHEVALIER Jennifer, CINQ Robert, CORTIJOS Boris, COSTE Solange, DA SILVA Sylvie, DE NARDI Alex, DOMENECH Thomas (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 2^{ème} Vice-président incluse), EGUILUZ Bernard, ESCAFFRE Max, ESTRADA Laurent, FABRE François, FENESTRE Fabien, FERRET Bernard, GAIRIN Guillaume, GAUSSERAND Patrice, GAY Xavier, GERAUD Nicolas, GLAUDIS Frédéric, GOURMANEL Christophe, GRANEL Marie, HARDY Christelle, HEBRARD Pascal, HERIN Christophe, JEANJACQUES Hervé, JONGBLOET François, KAOUANE Louisa, LABORIE Jean-Claude, LAGASSE Patrick, LALANDE Jean-Paul, LAPEYRE Patrice, LHERM Marilynne, LONQUEU Christian, LOYER Elisabeth, MALGOUYRES Michel, MATE Marie-Claire, MAXIMILIEN Danièle, MILLET Anne, MOLINIER Fabienne, MOLLE Jean-Marc, MONSARRAT Francis, MONTELS Marie, MOULIADE Régine, MOUSSU Anthony, NADAI-PUECH Stéphanie, NOUVIALE Peggy, PAYA Ludivine, PLANTADE Alain, PUIBASSET Pascale, RETHORE Philippe, RIBES Daniel, ROBERT-COLS Pascal, SALVADOR Paul, TERRASSIE Vincent, TERRIER Martine, TERZIEFF Jean-Brice, THOUY Clément, TRAGNE Benoît, TREGAN Lara, TURLAN Gilles (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 5^{ème} Vice-Président incluse), VAURS Isabelle, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, VERDEIL Benjamin, VERGNES François, VICENTE Béatrice, VIDAL Jonathan, YECHE Francis

Pouvoirs à un conseiller titulaire : BOMPART Jérémy à GLAUDIS Frédéric, BUSCAIL Pascal à BRETAGNE Evelyne, DA COSTA Ceu à VERDEIL Benjamin, ETIENNE Nathalie à CATHALAU Jean-Luc, Jean-Marc AGUERRE à Claire BATAILLER (à compter de l'élection du 4^{ème} Vice-Président)

Pouvoirs au suppléant : DUCOS Lucie à KLEIBER Didier, GRANGER Gwenaël à CAMALET Alain, MARIEU Ghislaine à MARIE Dominique

Absents¹ : MARTIN Thierry (excusé), TURLAN Gilles (excusé à compter de l'élection du 6^{ème} Vice-Président)

1. Installation des conseillers communautaires - Rappel (PV n°1)

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, président sortant de l'EPCI, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Christophe HERIN a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Madame Marie-Claire MATE reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

2. Présidence et Bureau

2.1. Présidence de l'assemblée - (Rappel PV n°1)

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 88 conseillers présents dont 3 conseillers suppléants, (et 4 conseillers absents ayant donné pouvoir) et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

¹ Préciser s'ils sont excusés.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sous la présidence de Monsieur GOURMANEL Christophe, élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 15 (quinze) vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 (quinze) le nombre des vice-présidents du conseil.

2.2. Constitution du bureau (à compter du 7^{ème} Vice-Président) :

Le conseil communautaire a désigné six assesseurs :

Silvie DA SILVA, Fabien FENESTRE, Richard ANGOSTO, Anne MILLET, Louisa KAOUANE, Paul SALVADOR

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

3. Election du septième vice-président

1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	90
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	12
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	74
f. Majorité absolue ⁴	38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRAYLE Sébastien	73	Soixante-treize
SALVADOR Paul	1	Un

2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	_____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	_____
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	_____
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	_____
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	_____
f. Majorité absolue ⁴	_____

² Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3. Résultats du troisième tour de scrutin ³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4. Proclamation de l'élection du septième vice-président

Monsieur BRAYLE Sébastien a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

4. Observations et réclamations ⁴

Néant

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le lundi 20 avril 2026 à 18 heures 15 minutes heures,

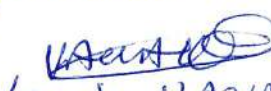
minutes, en double exemplaire ⁵ a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), le conseiller communautaire ou le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

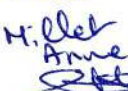
Le président (ou son remplaçant),

Le conseiller communautaire ou le délégué le plus âgé,

Le secrétaire,

Les assesseurs,


C. GOURTANEL

Louis RAYANE


FENESTRE Fabien

M. Lel

Anne

Angèle


P. SALVADOR


C. HERIN

³ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁴ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

⁵ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de l'EPCI avec un exemplaire de la feuille de proclamation des résultats de l'élection des membres du bureau. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État dans le département, le préfet.

DÉPARTEMENT

Tarn

EPCI :

ARRONDISSEMENT

Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

Élection des membres du bureau (Président, des vice-présidents et autres membres)

Effectif du conseil communautaire

93

Nombre de conseillers/délégués en exercice

93

PROCÈS-VERBAL n°3

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

(du 8^{ème} Vice-Président au 14^{ème} autre membre du Bureau)

L'an deux mille vingt-trois, le vingt du mois d'avril à 9 heures, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Étaient présents les conseillers communautaires ou les délégués suivants :

Présents : AGUERRE Jean-Marc (pour l'élection du Président, l'élection des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Vice-présidents), ALBERGE Laurent (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 15^{ème} Vice-Président incluse), ANGOSTO Richard, ASSIE Alain (à compter de l'élection du président jusqu'à l'élection du 11^{ème} Vice-Président incluse), BACOU Julien, BASTIE Jean-Luc, BATAILLER Claire, BEILLEVAIRE Eric, BERTHOMIEU Joëlle, BES Henri, BOUVIER-BELLEVILLE Sophie (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 12^{ème} Vice-Président incluse), BOUYSSIE Bernard, BRAYLE Sébastien, BREIL Daniel (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 11^{ème} autre membre du Bureau incluse), BRETAGNE Evelynne, CARIVEN Michel (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 11^{ème} autre membre du Bureau incluse), CASTAGNE-BARDI Gabrielle, CATHALAU Jean-Luc, CHARRUYER Sébastien, CHEVALIER Jennifer, CINQ Robert, CORTIJOS Boris, COSTE Solange, DA SILVA Sylvie, DE NARDI Alex, DOMENECH Thomas (pour l'élection du Président, l'élection des 1^{er} et 2^{ème} Vice-présidents), EGUILUZ Bernard, ESCAFFRE Max (à compter de l'élection du président jusqu'à l'élection du 12^{ème} autre membre du Bureau), ESTRADA Laurent, ETIENNE Nathalie (à compter de l'élection du 11^{ème} autre membre du Bureau), FABRE François, FENESTRE Fabien, FERRET Bernard, GAIRIN Guillaume, GAUSSERAND Patrice, GAY Xavier, GERAUD Nicolas, GLAUDIS Frédéric, GOURMANEL Christophe, GRANEL Marie, HARDY Christelle (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 8^{ème} autre membre du Bureau incluse), HEBRARD Pascal, HERIN Christophe, JEANJACQUES Hervé, JONGBLOET François, KAOUANE Louisa, LABORIE Jean-Claude, LAGASSE Patrick, LALANDE Jean-Paul, LAPEYRE Patrice, LHERM Marilynne, LONQUEU Christian, LOYER Elisabeth, MALGOUYRES Michel, MATE Marie-Claire (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 2^{ème} autre membre du Bureau, et à compter de l'élection du 9^{ème} autre membre du Bureau jusqu'à l'élection du 14^{ème} autre membre du Bureau incluse), MAXIMILIEN Danièle, MILLET Anne, MOLINIER Fabienne, MOLLE Jean-Marc, MONSARRAT Francis, MONTELS Marie (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 12^{ème} Vice-Président incluse), MOULIADE Régine, MOUSSU Anthony (à compter de l'élection du président jusqu'à l'élection du 15^{ème} Vice-Président incluse), NADAI-PUECH Stéphanie, NOUVIALE Peggy (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 13^{ème} Vice-Président), PAYA Ludivine, PLANTADE Alain, PUIBASSET Pascale, RETHORE Philippe, RIBES Daniel (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 12^{ème} Vice-Président, et, à compter de l'élection du 5^{ème} autre membre du Bureau jusqu'à l'élection du 14^{ème} autre membre du Bureau incluse), ROBERT-COLS Pascal, SALVADOR Paul, TERRASSIE Vincent, TERRIER Martine, TERZIEFF Jean-Brice, THOUY Clément (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 2^{ème} autre membre du Bureau incluse), TRAGNE Benoît (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 1^{er} autre membre du Bureau incluse), TREGAN Lara, TURLAN Gilles (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 5^{ème} Vice-Président incluse, et, à compter de l'élection du 10^{ème} Vice-Président jusqu'à l'élection du 14^{ème} autre membre du Bureau incluse), VAURS Isabelle, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, VERDEIL Benjamin, VERGNES François (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 6^{ème} autre membre du Bureau, et, à compter de l'élection du 13^{ème} autre membre du Bureau jusqu'à l'élection du 14^{ème} autre membre du Bureau incluse), VICENTE Béatrice, VIDAL Jonathan, YECHE Francis

Pouvoirs à un conseiller titulaire : BOMPART Jérémie à GLAUDIS Frédéric, BUSCAIL Pascal à BRETAGNE Evelynne, DA COSTA Ceu à VERDEIL Benjamin, ETIENNE Nathalie à CATHALAU Jean-Luc (à compter de l'élection du Président jusqu'à l'élection du 10^{ème} autre membre du Bureau inclus), Jean-Marc AGUERRE à Claire BATAILLER (à compter de l'élection du 4^{ème} Vice-Président), Alain ASSIE à Jean-Marc MOLLE (à compter de l'élection du 12^{ème} Vice-Président), MONTELS Marie à GAUSSERAND Patrice (à compter de l'élection du 13^{ème} Vice-Président), RIBES Daniel (à compter de l'élection du 13^{ème} Vice-Président jusqu'à l'élection du 4^{ème} membre du Bureau incluse), BOUVIER-BELLEVILLE Sophie à Bertrand BOUYSSIE (à compter de l'élection du 13^{ème} Vice-Président), NOUVIALE Peggy à VEIGA DIAS COELHO Mickaël (à compter de l'élection du 14^{ème} Vice-Président), MOUSSU Antony donne pouvoir à CASTAGNE-BARDI Gabrielle (à compter de l'élection du 1^{er} autre membre du Bureau), MATE Marie-Claire à LOYER Elisabeth (à compter de l'élection du 3^{ème} autre membre du Bureau jusqu'à l'élection du 8^{ème} autre membre du Bureau incluse), VERGNES François à VICENTE Béatrice (à compter de l'élection du 7^{ème} autre membre du Bureau jusqu'à l'élection du 12^{ème} autre membre du Bureau incluse), HARDY Christelle à HEBRARD Pascal (à compter de l'élection du 9^{ème} autre membre du Bureau), CARIVEN Michel à BERTHOMIEU Joëlle (à compter de l'élection du 12^{ème} autre membre du Bureau), BREIL Daniel à CHEVALIER Jennifer (à compter de l'élection du 12^{ème} autre membre du Bureau), ESCAFFRE Max à ESTRADA Laurent (à compter de l'élection du 13^{ème} autre membre du Bureau)

Pouvoirs au suppléant : DUCOS Lucie à KLEIBER Didier, GRANGER Gwenaël à CAMALET Alain, MARIEU Ghislaine à MARIE Dominique, THOUY Clément à VACHER Magdalena (à compter de l'élection du 3^{ème} autre membre du Bureau)

Absents¹ : MARTIN Thierry (excusé), TURLAN Gilles (excusé à compter de l'élection du 6^{ème} Vice-Président jusqu'à l'élection du 9^{ème} Vice-Président), ALBERGE Laurent (à compter de l'élection du 1^{er} autre membre du Bureau), TRAGNE Benoît (à compter de l'élection du 2^{ème} autre membre du Bureau)

¹ Préciser s'ils sont excusés.

1. Installation des conseillers communautaires – Rappel (PV n°1 et n°2)

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, président sortant de l'EPCI, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Christophe HERIN a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Madame Marie-Claire MATE reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

2. Présidence et Bureau

2.1. Présidence de l'assemblée - (Rappel PV n°1 et PV n°2)

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 88 conseillers présents dont 3 conseillers suppléants, (et 4 conseillers absents ayant donné pouvoir) et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sous la présidence de Monsieur GOURMANEL Christophe, élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L. 5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 15 (quinze) vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 15 (quinze) le nombre des vice-présidents du conseil.

2.2. Constitution du bureau (à compter du 8^{ème} Vice-Président) :

Le conseil communautaire a désigné dix assesseurs :

Silvie DA SILVA, Fabien FENESTRE, Richard ANGOSTO, JEANJACQUES Hervé, MOLINIER Fabienne, TERRASSIE Vincent, Louisa KAOUANE, Paul SALVADOR, François FABRE, Anne MILLET

3. Election des Vice-présidents

3.1. Election du huitième vice-président

3.1.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	90
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	11
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	77
f. Majorité absolue ⁴	39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FENESTRE Fabien	76	Soixante seize
SALVADOR Paul	1	Un
		
		
		

3.1.2 Résultats du deuxième tour de scrutin ²

a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	
f. Majorité absolue ⁴	

² Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.1.3 Résultats du troisième tour de scrutin ³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.1.4. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

Monsieur FENESTRE Fabien a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

3.2 Élection du neuvième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 90
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 7
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 70
- f. Majorité absolue ⁴ 36

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HERIN Christophe	69	Soixante-neuf
SALVADOR Paul	1	Un

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

³ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁴ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.2.4. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

Monsieur HERIN Christophe a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du dixième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 12
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 76
- f. Majorité absolue ⁴ 39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUYSSIE Bertrand	75	Soixante-quinze
GAUSSERAND Patrice	1	Un

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁶

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

⁵ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁶ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.3.4. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

Monsieur BOUYSSIE Bertrand a été proclamée dixième vice-présidente et immédiatement installée.

3.4. Élection du onzième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 12
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 76
- f. Majorité absolue ⁴ 39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRETAGNE Evelyne	73	Soixante-treize
SALVADOR Paul	3	Trois

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

⁷ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁸ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.4.4. Proclamation de l'élection du onzième vice-président

Madame BRETAGNE Evelyne a été proclamée onzième vice-présidente et immédiatement installée.

3.5. Élection du douzième vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 71
- f. Majorité absolue ⁴ 36

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ROBERT-COLS Pascal	69	Soixante-neuf
SALVADOR Paul	1	Un
GLAUDIS Frédéric	1	Un

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁰

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

⁹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹⁰ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹¹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.5.4. Proclamation de l'élection du douzième vice-président

Monsieur ROBERT-COLS Pascal a été proclamé douzième vice-présidente et immédiatement installé.

3.6. Élection du treizième vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 80
- f. Majorité absolue ⁴ 41

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TURLAN Gilles	77	Soixante-dix-sept
PLANTADE Alain	1	Un
SALVADOR Paul	1	Un
BREIL Daniel	1	Un

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹²

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

¹¹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹² Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.6.4. Proclamation de l'élection du treizième vice-président

Monsieur TURLAN Gilles a été proclamé treizième vice-président(e) et immédiatement installé.

3.7. Élection du quatorzième vice-président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 80
- f. Majorité absolue ⁴ 41

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
YECHE Francis	78	Soixante-dix-huit
CHEVALIER Jennifer	1	Un
DE NARDI	1	Un

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

¹³ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹⁴ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.7.4. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

Monsieur YECHE Francis a été proclamé quatorzième vice-présidente et immédiatement installé.

3.8. Élection du quinzième vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 91
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 74
- f. Majorité absolue ⁴ 38

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MOUSSU Antony	72	Soixante-douze
SALVADOR Paul	1	Un
PLANTADE Alain	1	Un

3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁶

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

¹⁵ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹⁶ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁷

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

3.8.4. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

Monsieur MOUSSU Antony a été proclamé quinzième vice-présidente et immédiatement installé.

En cas d'élection d'autres membres du bureau, le scrutin étant le même (uninominal à 3 tours) merci de suivre le même modèle que pour l'élection des présidents et vice-présidents et de compléter le procès-verbal en conséquence.

4. Election des autres membres du bureau n°1

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

4.1 Election du membre du bureau n°1

4.1.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 90
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 9
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 5
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 76
f. Majorité absolue ⁴ 39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BEILLEVAIRE Eric	76	Soixante-seize

¹⁷ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁸

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.1.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°1

Monsieur BEILLEVAIRE Eric a été proclamé membre du bureau n°1 et immédiatement installé.

4.2 Élection du membre du bureau n°2

4.2.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 10
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 76
- f. Majorité absolue ⁴ 39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TREGAN Lara		Soixante-seize

¹⁸ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹⁹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁰

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.2.3 Résultats du troisième tour de scrutin ²¹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.2.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°2.

Madame TRAGAN Lara a été proclamé membre du bureau n°2 et immédiatement installé.

4.3 Élection du membre du bureau n°3

4.3.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 12
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 76
f. Majorité absolue ⁴ 39

²⁰ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²¹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MONTELS Marie	75	Soixante-quinze
SALVADOR Paul	1	Un

4.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²²

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.3.3 Résultats du troisième tour de scrutin ²³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.3.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°3.

Madame MONTELS Marie a été proclamée membre du bureau n°3 et immédiatement installée.

²² Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²³ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.4 Élection du membre du bureau n°4

4.4.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 11
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 72
- f. Majorité absolue ⁴ 37

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
KAOUANE Louisa	71	Soixante et onze
SALVADOR Paul	1	Un

4.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.4.3 Résultats du troisième tour de scrutin ²⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.4.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°4.

Madame KAOUANE Louisa a été proclamée membre du bureau n°4 et immédiatement installée.

²⁴ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁵ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.5 Élection du membre du bureau n°5

4.5.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 10
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 77
- f. Majorité absolue ⁴ 39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LHERM Marilyne	75	Soixante quinze
VERGNES François	2	Deux

4.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁶

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.5.3 Résultats du troisième tour de scrutin ²⁷

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.5.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°5.

Madame LHERM Marilyne a été proclamée membre du bureau n°5 et immédiatement installée.

²⁶ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁷ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.6 Élection du membre du bureau n°6

4.6.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 12
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 73
- f. Majorité absolue ⁴ 37

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VERGNES François I	73	Soixante treize

4.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²⁸

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.6.3 Résultats du troisième tour de scrutin ²⁹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

²⁸ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.6.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°6.

Monsieur VERGNES François a été proclamé membre du bureau n°6 et immédiatement installé.

4.7 Élection du membre du bureau n°7

4.7.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 79
- f. Majorité absolue ⁴ 40

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PAYA Ludivine	78	Soixante-dix-huit
VERGNES François	1	Un

4.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁰

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

³⁰ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

4.7.3 Résultats du troisième tour de scrutin ³¹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.7.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°7°.

Madame PAYA Ludivine a été proclamée membre du bureau n°7 et immédiatement installée.

4.8 Élection du membre du bureau n°8

4.8.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 1
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 88
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 7
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 4
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 77
 f. Majorité absolue ⁴ 39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LONQUEU Christian	76	Soixante seize
PAYA Ludivine I	1	Un

4.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³²

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
 f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

³¹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

³² Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

4.8.3 Résultats du troisième tour de scrutin ³³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.8.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°8.

Monsieur LONQUEU Christian a été proclamé membre du bureau n°8 et immédiatement installé.

4.9 Élection du membre du bureau n°9

4.9.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 72
f. Majorité absolue ⁴ 37

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHARRUYER Sébastien I	72	Soixante-douze

4.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
f. Majorité absolue ⁴

³³ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

³⁴ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.9.3 Résultats du troisième tour de scrutin ³⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.9.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°9.

Monsieur CHARRUYER Sébastien a été proclamé membre du bureau n°9 et immédiatement installé.

4.10 Élection du membre du bureau n°10

4.10.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 7
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 78
- f. Majorité absolue ⁴ 40

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ANGOSTO Richard	68	Soixante huit
SALVADOR Paul	1	Un
CINQ Robert	8	Huit
CARIVEN Michel	1	Un

³⁵ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁶

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
 f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.10.3 Résultats du troisième tour de scrutin ³⁷

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.10.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°10.

Monsieur ANGOSTO Richard a été proclamé membre du bureau n°10 et immédiatement installé.

4.11 Élection du membre du bureau n°11

4.11.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 14
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 75
 f. Majorité absolue ⁴

³⁶ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁷ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VICENTE Béatrice	74	Soixante quatorze
CINQ Robert	1	Un

4.11.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³⁸

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.11.3 Résultats du troisième tour de scrutin ³⁹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.11.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°11.

Madame VICENTE Béatrice a été proclamée membre du bureau n°11 et immédiatement installée.

³⁸ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.12 Élection du membre du bureau n°12

4.12.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 10
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 77
- f. Majorité absolue ⁴ 39

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
NADAÏ-PUECH Stéphanie	75	Soixante-quinze
CINQ Robert	1	Un
CORTIJOS Boris	1	Un

4.12.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴⁰

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.12.3 Résultats du troisième tour de scrutin ⁴¹

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.12.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°12.

Madame NADAÏ-PUECH Stéphanie a été proclamée membre du bureau n°12 et immédiatement installée.

⁴⁰ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴¹ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.13 Élection du membre du bureau n°13

4.13.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 72
- f. Majorité absolue ⁴ 37

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JONGBLOET François I	72	Soixante-douze

4.13.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴²

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.13.3 Résultats du troisième tour de scrutin ⁴³

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.13.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°13.

Monsieur JONGBLOET François a été proclamé membre du bureau n°13 et immédiatement installé.

⁴² Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴³ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4.14 Élection du membre du bureau n°14

4.14.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 89
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 17
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 71
- f. Majorité absolue ⁴ 36

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
RIBES Daniel I	71	Soixante et onze

4.14.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴⁴

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.14.3 Résultats du troisième tour de scrutin ⁴⁵

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

⁴⁴ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴⁵ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

4.14.4. Proclamation de l'élection du membre du bureau n°14.

Monsieur RIBES Daniel a été proclamé membre du bureau n°14 et immédiatement installée.

4. Observations et réclamations ⁴⁶

Néant

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le lundi vingt avril deux mille vingt-six à dix-sept heures, quarante minutes, en double exemplaire ⁴⁷ a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), le conseiller communautaire ou le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président (ou son remplaçant),


C. GOURTANER

Le secrétaire,


C. HERIN

Les assesseurs,

 DA SILVA Sylvie

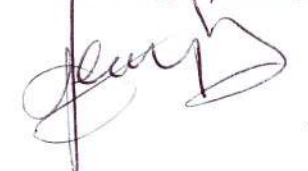
deiller Anne



Auguste


LOUISA. KAOUANKE


Forêtine Fabien

H. JEANTACQUES



Paul Fabre
FABRE


TERRASSE Vincent

MOLINIER Fabienne

⁴⁶ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

⁴⁷ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de l'EPCI avec un exemplaire de la feuille de proclamation des résultats de l'élection des membres du bureau. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'Etat dans le département, le préfet.